

Dernière mise à jour le 14 décembre 2022

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des titres ou contrats, qui peuvent pour certains se négocier sur les marchés réglementés ; Pour d'autres, ils sont utilisés pour anticiper une rentabilité ou un risque financier ou monétaire. A titre d'exemple, une action d'une société cotée en bourse, est un instrument financier.

Sommaire

- Définition
- Classification par risque
- Classification par complexité
- Regroupement selon le niveau de complexité
- Les instruments financiers complexes
- Les instruments financiers non complexes
- Classification autre
- Instruments primaires
- Instruments dérivés
- Liquidité

Les instruments financiers sont des titres ou contrats, qui peuvent pour certains se négocier sur les marchés réglementés ; Pour d'autres, ils sont utilisés pour anticiper une rentabilité ou un risque financier ou monétaire. A titre d'exemple, une action d'une société cotée en bourse, est un instrument financier.

Les instruments financiers peuvent être cotés ou non.

Le terme générique englobe les titres, options et contrats financiers, émis par les institutions habilitées par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) ou par l'État.

Les instruments financiers regroupent plusieurs catégories d'actifs : les actions, les obligations, les parts sociales, les certificats d'investissement, les bons de souscription d'actions, les billets de trésorerie, les titres subordonnés à durée indéterminée, les parts de fonds collectifs....

Définition

L'article L. 211-1 du Code monétaire et financier, définit la liste des titres qui sont considérés comme des instruments financiers :

Article L211-1

Version en vigueur depuis le 01 octobre 2016

1. – Les instruments financiers sont les titres financiers et les contrats financiers.
 2. – Les titres financiers sont :
 3. Les titres de capital émis par les sociétés par actions ;
 4. Les titres de créance ;
 5. Les parts ou actions d'organismes de placement collectif.
- III. – Les contrats financiers, également dénommés " instruments financiers à terme ", sont les contrats à terme qui figurent sur une liste fixée par décret.

1. – Les effets de commerce et les bons de caisse ne sont pas des instruments financiers.

Il s'agit donc des actions et autres titres assimilés, des obligations et autres titres de créances, parts ou actions de SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) et de FCP (Fonds Commun de Placement), des instruments financiers à terme comme les options, warrants...

Classification par risque

Le classement des instruments financiers basé sur le risque est un indicateur probant pour l'épargnant.

Les investissements peuvent être :

- A capital garanti

Cela signifie qu'à la fin d'une durée de placement prédéterminée, l'investisseur récupère le montant de son investissement à minima. A cela peut s'ajouter une rémunération prédéfinie en fonction des évolutions des marchés ou d'un indice.

- A risque faible

Cela signifie que l'investisseur a statistiquement la possibilité de récupérer le montant de son capital investi, mais sans garantie, sur la durée de placement préconisée.

- A risque moyen, élevé, très élevé

L'espérance de gain est la contrepartie d'une prise de risque. Celle-ci peut être faible et limitée d'une certaine façon, ou très élevée, avec le risque de perte totale du capital.

Certains produits d'investissement peuvent, même occasionner la perte potentielle dépassant le capital investi.

Le couple risque, rendement est une notion qui implique que la prise de risque peut engendrer un rendement élevé, mais en corollaire, cette même prise de risque peut se matérialiser par une perte élevée (proportionnelle au risque).

Classification par complexité

Les instruments financiers sont dits " simples " ou " complexes "

Les indicateurs pour les définir comme tels :

- Le sous-jacent est-il observable sur le marché ?
- Quel est le degré de complexité de la méthode de valorisation ?
- Son rendement est-il compliqué à appréhender, la méthode permettant de le définir est-elle standardisée ou non ?
- Quel est son profil de risque ?

Regroupement selon le niveau de complexité

Les instruments financiers complexes

Un instrument financier complexe demande des connaissances techniques pour pouvoir le négocier. Sa valorisation ne résulte pas seulement ni directement de la confrontation entre l'offre et de la demande. D'autres indicateurs sont pris en compte, comme l'évolution d'un sous-jacent par exemple.

Un instrument complexe a une valorisation qui ne découle pas d'un prix de marché mais d'une modélisation.

Les produits dérivés, les CFD (Contract For Difference) en font partie.

Les instruments financiers non complexes

Un instrument financier non complexe ne nécessite pas de connaissances techniques particulières, quand bien même, un minimum de connaissances aide à en comprendre le fonctionnement et la négociation.

Les actions font partie de cette classification.

Les instruments financiers sont généralement négociables. La facilité avec laquelle ils peuvent être négociés dépend de leur liquidité et de la quantité d'informations disponibles.

Classification autre

Une autre forme de classification mentionne les instruments primaires (ou de base) ou dérivés.

Instruments primaires

Ils matérialisent la propriété réelle d'un actif ou un droit à montant futur.

Les titres représentatifs sont par exemple : l'action et l'obligation.

Une action représente la propriété d'un pourcentage d'une société. L'actionnaire a des droits, comme celui de percevoir des dividendes et le droit de vote lors de l'assemblée générale de la société.

Une obligation est un titre de créance émis par une société, ou l'état, pour lever des fonds sous forme de dette. La valeur nominale de l'obligation, est due au détenteur à l'échéance de celle-ci. Entre temps, un coupon représentant l'intérêt annuel est versé au détenteur de ladite obligation.

Instruments dérivés

Les produits dérivés prennent leur valorisation d'autres instruments financiers ou d'autres actifs (directement ou indirectement).

Liquidité

La liquidité dépend de la taille du marché, de l'offre, de la demande. De même la façon dont se fait la négociation impacte la liquidité.

On parle de risque de liquidité en faisant référence à la difficulté de vendre et aux coûts potentiels qui sont engendrés.

A noter

Tous les instruments financiers sont négociables, d'une façon ou d'une autre. En général, ils peuvent être achetés, vendus, échangés, avec plus ou moins de facilité et de difficulté, en fonction des instruments.